Le Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement et la Déclaration politique adoptée par la deuxième Assemblée mondiale des Nations Unies sur le vieillissement en 2002 ont marqué un tournant dans la prise en compte mondiale de ce défi majeur qu'est le vieillissement de la population. Le Plan de Madrid fait l'objet d'un cycle d'examen et d'évaluation tous les cinq ans. Le deuxième cycle (« Madrid+10 », dix ans après) a commencé en octobre 2011.

Liens connexes

Déclaration politique et Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement, 2002 (en anglais)

Lancement de Madrid+10 : possibilités croissantes et défis posés par le vieillissement de la population mondiale (en anglais)

Vieillir en restant actif : cadre d'orientation [pdf 1,022kb]

Deuxième Assemblée mondiale des Nations Unies sur le vieillissement, 2002 [pdf 439.58kb]

Monday 29th of April 2024 03:00:18 AM